



Le 28/11/2019

AAPPMA AUPRA

AAPPMA PLA

AAPPMA PPVA

aux

Membres du COTECH BRA

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des COTECH et plus particulièrement sur l'étude des échouages piégeages, nous avons toujours mis en exergue la complexité du sujet puis alerté sur la difficulté et la nécessité en même temps de produire des chiffres sérieux et objectifs.

Nous avons du, malgré cela, quitter le Cotech du 15 novembre 2019, au vu d'une situation qui devient intolérable et insupportable dans le cadre de notre mission de gestionnaires des milieux aquatiques.

1 Au sujet de l'étude d'ECOTEC

Nous constatons que le binôme EDF/ECOTEC utilise dans le rapport d'étude tous les moyens possibles pour orienter les conclusions de manière à minorer l'impact des éclusées sur le biotope.

Des choix sont tendancieux

- Le choix de la truite Fario, espèce nettement moins représentée que l'Ombre commun est réducteur. De la même manière la biomasse n'est pas prise en compte : poissons mais aussi invertébrés
- Le choix d'un calcul d'impact de 2015 à 2019 est annoncé par ECOTEC, or, dans l'étude, seuls les chiffres de 2019 et les suivis 2019 sont pris en compte.

Des affirmations sont contradictoires

Le rapport envoyé en juin 2019 (p.j. à mail Nusslé du 28-06-2019 affirmait :
« *En moyenne : 13'000 ± 1'000 alevins échoués* »

est devenu subrepticement, (p.j. à mail Nusslé du 26-09-2019) :

« *On peut considérer qu'il y a en moyenne environ 7000 ± 2000 alevins de truites qui sont échouées ou piégées chaque année pendant la période de mars à mai.* »

Des observations scientifiques sont interprétées et changées

Le rapport ECOGEA sur la Maronne qui selon l'auteur conclut : « *il peut être avancé que les éclusées entraîneraient la perte de 60% à 75% de l'activité de production observée sur le cours d'eau* » est devenu dans le rapport de l'étude EDF/ECOTEC : « *On peut ainsi calculer que si 75% des œufs survivent jusqu'à l'émergence, il y a eu 50 000 œufs sur un million qui ont souffert d'échouage-piégeage, soit 5% de mortalité.* »

Des relevés de terrain posent problème

- ECOTEC devait nous prévenir de l'intégralité des campagnes de suivis, cela n'a été le cas que pour la moitié des campagnes.
- Des comptages infirment les comptages d'ECOTEC : Sur un seul comptage suivi, nous avons retrouvé le double de truitelles (40) qu'ECOTEC et ce après leur passage. Pourtant ce suivi là était annoncé comme exhaustif.
- EDF/ECOTEC n'ont pratiquement pas trouvé d'alevins échoués dans les différentes stations dans lesquelles 90% des truitelles mortes étaient historiquement retrouvées.
- La quasi-totalité des truitelles retrouvées dans le cadre de l'étude, l'ont été dans une station, un jour donné, alors que des bénévoles de l'AAPPMA étaient présents.
- Les constats d'échouages piégeages de truitelles en une observation d'un président d'AAPPMA dépasse le total des observations d'ECOTEC !
- Une seule station d'observation est retenue en conclusion de l'étude comme posant problème !

Des données d'étude sont fausses

Dans le rapport il y a une confusion étonnante entre les kilomètres de rives et les kilomètres de rivière...

2 Au sujet des réunions du COTECH

- L'envoi des documents à étudier a lieu dans la plupart des cas 24 ou 48h seulement avant les réunions. Au vu de leur complexité il est impossible de les étudier.
- L'ordre du jour est modifié en dernière minute en évinçant des rapports qui contredisent l'étude ECOTEC (cf avis AFB)
- Les comptes rendus des réunions sont envoyés 5 à 6 mois après la réunion, et parfois la veille de la réunion censée les approuver
- Lesdits compte rendus sont souvent peu prolixes ou erronés sur les déclarations des représentants des AAPPMA.
- Nous sommes toujours en attente du COTECH OXYGENATION et THERMIE.

3 Au sujet d'autres études scientifiques

L'AFB a produit plusieurs documents (avis) concernant les échouages piégeages dont les conclusions ont différentes du rapport ECOTEC. L'un de ces documents a été publié il y a 6 mois en juin 2019. Celui-ci ne nous été communiqué seulement pour le COTECH du 15 novembre...et n'a pas été utilisé pour le COTECH d'octobre.

Au vu de tous ces points, nous considérons qu'une fois corrigés, les erreurs, les biais, les insuffisances ... qui visent à minorer l'impact des éclusées des ouvrages EDF, cette étude, montre à l'évidence comme l'étude ECOGEA, que l'impact des éclusées est absolument majeur et bien loin d'être « faible » comme l'affirment à tort EDF /ECOTEC.

Nous demandons que les études ECOGEA et les avis de l'AFB soient pris en compte à leur juste valeur et servent de support pour les modifications indispensables de fonctionnement des ouvrages hydroélectriques de la BRA quant aux éclusées.

Pour la Fédération des AAPPMA de l'AIN
et les 3 AAPPMA gestionnaires de la Basse Vallée de l'AIN

Jean-Luc Estublier

